

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réglementation nationale et de sa mission de collecte des déchets, Toulouse Métropole vous simplifie le tri au quotidien en adoptant les consignes qui désormais s'appliquent partout en France.

**DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2023 DANS VOTRE BAC DE TRI,
VOUS POURREZ DÉPOSER TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS :**

- ✓ TOUS LES EMBALLAGES EN **PLASTIQUE** :
bouteilles, bidons et flacons habituels auxquels s'ajoutent désormais **NOUVEAU !** pots de yaourt, barquettes, boîtes, sacs, sachets et films...
- ✓ TOUS LES PETITS EMBALLAGES **EN CARTON** :
petits cartons, cartonnettes et briques alimentaires
- ✓ TOUS LES EMBALLAGES **EN MÉTAL** : canettes, boîtes de conserve, barquettes métalliques, aérosols...
- ✓ TOUS LES **PAPIERS** : Imprimés, journaux, magazines, emballages...

Mon déchet est-il un emballage ou un papier ? C'est la seule question qu'il vous faudra alors vous poser :
OUI › Je le mets dans mon bac de tri. **NON** › Je le mets dans mon bac à ordures ménagères. Les emballages en verre seront quant à eux, toujours à déposer dans les récup'verre à proximité de chez vous.

LA COULEUR DU BAC DE TRI SERA HARMONISÉE OÙ QUE VOUS SOYEZ

Tous les bacs de tri seront reconnaissables grâce à leur couleur jaune.

Si votre bac de tri est bleu, il sera désormais identifié en jaune à l'aide d'un autocollant.

La pose d'autocollants des nouvelles consignes sera effectuée d'octobre 2022 à juin 2023 au moment d'une tournée de collecte. Pendant cette période, tant que le nouvel autocollant n'est pas posé, **il est important de veiller à sortir votre bac de tri le jour habituel de collecte.**

Vous l'avez compris, l'enjeu de ce changement est principalement environnemental. Un geste de tri plus simple et plus fréquent facilite le recyclage de nos déchets. Et ce recyclage contribue à redonner vie à la matière, et à réduire les quantités de déchets à incinérer ! Par exemple, les sacs et films plastiques pourront servir à en produire d'autres sans consommer de nouvelles ressources naturelles.

Avec ces nouvelles consignes, si votre bac s'avérait trop petit à l'usage, vous pourrez demander une modification de volume en appelant les services de la Métropole.

Pour vous aider et vous préciser ces nouvelles consignes de tri : ci-joint à ce courrier un **Mémo tri**.
Je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole



MÉMOtri vos déchets à trier

Emballages en **PLASTIQUE**

Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourt, barquettes, films, boîtes plastiques, etc.



**EN VRAC
SANS SAC
BIEN VIDER**



**NE PAS LAVER
NE PAS EMBOITER
NE PAS DÉPOSER AU
PIED DES BORNES**

Emballages en **CARTON ET PAPIER**



Tous les **PAPERS**



Emballages en **MÉTAL**



BIEN VIDER



**SANS CAPSULE
SANS BOUCHON
NE PAS RINCER
NE PAS DÉPOSER
AU PIÉD DES BORNES**

Emballages en **VERRE**



Même les petits
contenants en verre
(pot de yaourt, flacon
de parfum, pot
de crème de beauté)
SE RECYCLENT !

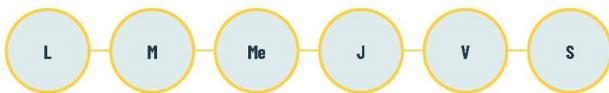


Trouvez le recup'verre
le plus proche de chez vous sur
metropole.toulouse.fr

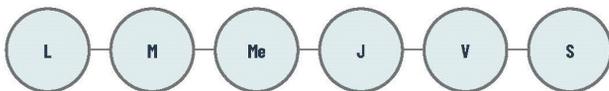
MÉMOtri

vos jours de collecte à cocher

Emballages et papiers recyclables*



Ordures ménagères*



* Les jours fériés, la collecte est assurée sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.
La collecte sera rattrapée le lendemain.

Tri non conforme

CITEO Associer les débris de produits chimiques à des ordures ménagères.
TOULOUSE MÉTROPOLE IMPACT RECYCLAGE

Cet adhésif indique que votre bac contient des erreurs de tri. Il doit être re-trié ou présenté à la collecte des ordures ménagères en sac bien fermé.



COMMENT RÉDUIRE VOS DÉCHETS ?



Privilégier les produits peu ou pas emballés



Réemployer, réutiliser, réparer, louer et ou emprunter avant d'acheter



Opter pour la seconde main afin de donner une nouvelle vie aux objets



Composter les déchets végétaux et alimentaires

IMPACT VERTE* - Papier recyclé - Impression : Imprimerie Toulouse Métropole - Ne pas jeter sur la voie publique



À JETER ? À TRIER ?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI
OU CONSULTEZ LE SITE CONSIGNESDETRI.FR

INFOS PRATIQUES

metropole.toulouse.fr

TOULOUSE 05 61 222 222*
AUTRES COMMUNES 0 800 201 440**

Au cœur de
votre quotidien

CITEO

toulouse
métropole

*prix d'un appel local ** appel gratuit